



Séance du Conseil municipal de la Commune d'Hermance du 26 février 2008

Le Conseil municipal est réuni en session ordinaire à la demande du Maire, en date 19 février 2008. La séance est ouverte à 19h.30 par M. Philippe Ley, président

<u>Présents :</u>	LAPERROUSAZ	Bernard	maire
	SAILLET	André	adjoint
	BRUCHEZ GILBERTO	Karine	
	BUCHI	Markus	
	CASTRO	Christian	
	CITTADINI-NAEF	Amélie	
	GORETTA	Florence	
	HUBACHER	Bruno	
	KELLETT	John	
	LEY	Philippe	
	PROBST	Charlotte	
	RENAUD	Pascal	
	TAGLIABUE	Philippe	
	TSCHOPP	Suzanne	

<u>Excusés :</u>	KEANE	John	adjoint
	PONT	Jeanne	

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2008**
- 2. Communications du maire et des adjoints.**
- 3. Rapport des commissions.**
- 4. Propositions individuelles et questions.**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2008

Page 5, dernier paragraphe : en ce qui concerne la présentation du dossier relatif au Centre sportif communal projeté à Meinier, M. TAGLIABUE précise que ladite présentation est demandée dans le but d'avoir plus de « force » dans le cadre du COHERAN, ce qui n'est possible qu'avec une connaissance réelle du dossier.

Le procès-verbal est ensuite approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la précédente séance.

2. Communication du maire et des adjoints

En l'absence de M. KEANE , le président donne lecture des points qu'il a communiqués :

- La date de pose des candélabres au chemin de la Chapelle doit nous être communiquée par les SIG ;
- Le devis relatif à la réparation de la barrière du pont sur l'Hermance a été envoyé à la Mairie de Chens pour commentaires ;
- Le groupement pour la crèche se réunira le 10 mars, les règlements et budgets sont en préparation avec le groupe AMALTHE pour présentation au groupement ;
- Les fossés sur la route de Chevrens seront curés et mis à niveau par l'entreprise Burgdorfer pour un montant d'environ CHF 7.500.— ;
- Vu le changement climatique les semaines à venir le parking sera mis à niveau et les nids de poules comblés ;
- Il a été suggéré aux communes du COHERAN de faire des travaux entre équipes d'employés communaux pour tester ce mode de fonctionnement dans le contexte de l'étude actuelle ;
- Il serait bon de rapprocher les présidents des différentes commissions des communes respectives pour une meilleure planification des actions entreprises individuellement et profiter de l'expérience des autres communes ;
- L'étude de notre réseau de canalisations progresse dans les temps et les travaux manquants seront cadastrés selon la requête de l'Etat. Les classeurs relatifs au curage et prises vidéo sont disponibles en mairie afin de permettre d'apprécier l'ampleur des travaux à réaliser sur le temps et l'état de notre réseau.

M. LAPERROUSAZ

- ❑ Une modification sera apportée au déroulement de la séance de ce soir afin de permettre au Bureau Pool ARCHIBAL de présenter le projet sur les parcelles 264, 1427 et 1730, avec la possibilité d'intégration de la parcelle 1926 propriété de la commune d'Hermance. M. VASEY sera également présent. Cette présentation permettra à chacun d'avoir le même degré de renseignements et connaissances sur ce dossier.
- ❑ Convention avec le Bureau EDMS/Boecklin (parcelle à l'entrée du village) : le projet de convention ne nous est pas encore parvenu.
- ❑ Le Rugby Club d'Hermance fera un déplacement dans la région de Saint-Christophe-des-Bardes à Pentecôte.
- ❑ La commission de vérification des comptes se réunira prochainement à propos des comptes 2007 dont le résultat se montre favorable sur l'ensemble des communes genevoises.
- ❑ La commission ad hoc pour l'école se réunira le 11 mars 2008 à 18h.30.
- ❑ La séance de la conférence intercommunale aura lieu le 12 mars 2008 à 19h.00 à Anières.

M. SAILLET

- ❑ Ecole : Un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de chantier – vraisemblablement dû à un réchaud resté allumé – heureusement sans gravité, les pompiers sont intervenus avec efficacité. La grue a été enlevée.
- ❑ Mairie : les travaux devraient débuter à mi-mars, on attend un devis de l'architecte suite à une modification au niveau des WC.

M. TAGLIABUE signale que le GPA a été vu à plusieurs reprises au chantier de l'école notamment chargeant des cartons. M. SAILLET se renseignera.

Mme GORETTA s'étonne de la couleur choisie pour repeindre le mur de la buvette. M. SAILLET indique qu'aucune instruction n'a été donnée par la mairie, il interviendra auprès de M. SEFIJI.

3. Rapport des commissions

Commission scolaire (Mme Suzanne Tschopp)

La commission s'est réunie le 4 février 2008 afin notamment de faire le bilan de la fête de Noël, d'aborder l'organisation des promotions et l'inauguration de l'école.

Noël : divers points sont à définir pour 2008, soit :

- qui ferme la salle communale à la fin de la fête ?
- petit chauffage pour les dames paysannes dans le pavillon (raccordement électrique) ?
- prévoir un panneau indiquant l'institution caritative bénéficiaire du produit des ventes et le placer à côté du chaudron vin chaud ?
- vin chaud offert ou non ?

Promotions : le préau étant réduit au minimum en raison des travaux de l'école, il a été décidé de faire les promotions devant la salle communale. C'est le Tennis Club qui organisera les jeux pour cette journée.

Inauguration de l'agrandissement de l'école : Un groupe a été créé pour l'organisation de cette manifestation, il est composé pour le corps enseignant de Mme Isabelle AUGSBURGER et Stéphanie BORNEMISZA, pour la commune de Mmes Karine BRUCHEZ GILBERTO et Suzanne TSCHOPP, pour l'APEH de Mme Karine NOLTE.

Le Maire estime qu'il est judicieux qu'un groupe se réunisse et travaille sur le projet d'inauguration ; la commune a un rôle important à jouer et doit être le leader. Il ne voit pas pourquoi l'APEH en ferait partie. Mme TSCHOPP communiquera à Mme NOLTE le souhait des autorités pour la composition de ce groupe.

PEDIBUS : Mme NOLTE a proposé à la commission de faire un essai d'une ou deux lignes par semaine pendant trois mois. Elle se renseignera auprès d'Anières et fera ensuite une proposition à la commission.

M. TAGLIABUE rappelle qu'il avait déjà été question de ce projet et que la commune avait donné son accord.

MINIBUS DE LA COMMUNE D'ANIERES : le Maire indique que la possibilité d'emprunter ces véhicules sera discutée lors du prochain COHERAN.

Le déroulement de l'ordre du jour est interrompu afin de suivre la présentation du Bureau Pool ARCHIBAL

Il s'agit d'un projet de 16 logements sur les 3 parcelles appartenant à des privés, avec possibilité de 3 logements sur la parcelle appartenant à la commune en cas de volonté de cette dernière pour l'intégration à ce projet. Toutes les lignes du projet respectent les recommandations du plan directeur communal, sa viabilité est directement liée à la réalisation groupée.

Il ressort également des discussions que plusieurs points demeurent en suspens notamment le taux de densité prévu sur lesdites parcelles.

Le président remercie les architectes et reprend le déroulement de l'ordre du jour avec la suite du point

3. Rapport des commissions

Commission des bâtiments (M. Philippe Tagliabue, président)

La commission s'est réunie le 5 février 2008 avec à l'ordre du jour les points relatifs à l'affectation du bâtiment du chemin des Fossés, la salle communale, le local du club nautique et quelques divers, notamment la mise en place d'une main-courante le long de la rampe d'accès à la salle communale, les règlements à prévoir pour l'utilisation de nouveaux locaux à l'école, établissement d'une proposition d'aménagement pour lesdits locaux, organisation de la conciergerie, manque de propreté des locaux (salle communale, cuisine, etc...) Une visite des locaux par la commission sera agendée un samedi matin courant avril.

En ce qui concerne le problème de la conciergerie avec la nouvelle école, M. LAPERROUSAZ indique que ce dossier sera repris avec une nouvelle répartition des équipes de manière très différente. Quant à l'utilisation des locaux par les sociétés communales, nous les convoquerons sur place afin que chacun puisse indiquer ce qu'il souhaite pouvoir utiliser.

En réponse à une question de Mme CITTADINI-NAEF il est confirmé que la maquette de l'école se trouve toujours au bureau de M. LOTTI, architecte.

4. Divers et propositions individuelles

M. TAGLIABUE s'étonne que le Jardin d'enfants La Pomme à Corsier ne soit pas mentionné sur le calendrier.

M. HUBACHER a assisté à l'ACG à une séance à propos de la Fête de la Musique. Les communes qui avaient souhaité participer à cette fête ces dernières années se sont retirées peu à peu. Cette année se sont uniquement les communes de Plan-les-Ouates et Carouge qui s'y associeront. Pour Hermance, on pourra peut-être se poser la question pour un éventuel intérêt l'année prochaine.

Mme BRUCHEZ GILBERTO souhaiterait qu'il soit possible de faire paraître un texte dans le bulletin communal pour les jobs d'été dans le cadre d'échange de service inter population.

Prochaine séance du Conseil municipal : mardi 1^{er} avril 2008 à 19h.30

La séance est levée à 21h.20

Le Président

La secrétaire

Un conseiller